

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Gilbert Dupont.

Bluelinea, acteur de la « Silver Economie » et opérateur d'objets connectés dédiés au maintien à domicile de personnes dépendantes, annonce la mise en œuvre d'un contrat de liquidité.

A compter du 17 juin 2014 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Bluelinea a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI (Association française des marchés financiers) le 8 mars 2011 et approuvée par décision de l'AMF du 21 mars 2011, à la société de bourse Gilbert Dupont.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 50.000 € en espèces.

A propos de Bluelinea :

Twitter : @Bluelinea

Acteur de la « Silver Economie », Bluelinea a pour but de rendre possible, à grande échelle, le maintien et le soutien à domicile des personnes fragiles et dépendantes. A ce jour, l'entreprise suit, jour et nuit, déjà plus de 10.000 personnes âgées, à leur domicile, notamment au travers du bouquet de services BlueHomeCare, développé autour du bracelet d'autonomie BlueGard, et de sa plateforme d'écoute dédiée. En déployant des plateformes locales de coordination, Bluelinea est en passe de devenir un nouveau type d'opérateur, à l'origine du nouveau concept d'« EHPAD à domicile ». La société Bluelinea, cotée sur Alternext à Paris (ALBLU), est qualifiée « entreprise innovante » par Bpifrance. Les actions de la société sont éligibles au PEA-PME.

Plus d'informations : www.bluelinea.com



Contacts Investisseurs :

Laurent LEVASSEUR
Président du Directoire
contact@bluelinea.com
01 40 59 04 02

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
ACTUS finance & communication
bluelinea@actus.fr
01 77 35 04 36

Contacts Presse :

Adrien WESTERMANN
Responsable de la communication
adrien.westermann@bluelinea.com
01 40 59 04 02

Alexandre PRISA
ACTUS finance & communication
aprisa@actus.fr
01 53 67 35 79